

Service catéchèse et jeunesse

Cahier des charges des coordinateurs(trices) de la catéchèse¹

valable à partir du 1^{er} août 2026

1. Tâches de coordination

- Mettre en œuvre les orientations catéchétiques de la région diocésaine en tenant compte de la situation dans l'unité pastorale.
- Rechercher de nouveaux(elles) catéchistes pour la catéchèse scolaire et sacramentelle, discerner leur engagement avec l'équipe pastorale.
- Coordonner l'équipe des catéchistes, définir et attribuer les groupes de catéchèse de la 1H à la 8H, planifier les célébrations où les enfants sont impliqués.
- Planifier et coordonner les parcours sacramentels (réconciliation et eucharistie), collaborer activement avec les responsables du catéchuménat des enfants.
- Participer à l'élaboration et au suivi du budget de la catéchèse en collaboration avec l'équipe pastorale, superviser le versement des indemnités aux catéchistes.
- Superviser les questions d'infrastructure (locaux pour la catéchèse, etc.), d'administration (listes des enfants, etc.) et de logistique (matériel, ressources, etc.).
- Soigner les relations avec les directeurs(trices) d'écoles et les enseignant(e)s, veiller à ce que les catéchistes entretiennent de bonnes relations avec eux.
- Assurer la communication et favoriser la collaboration entre l'équipe des catéchistes, l'équipe pastorale et le Service catéchèse et jeunesse.

2. Tâches d'accompagnement

- Susciter et développer un esprit de communauté et une ambiance bienveillante au sein de l'équipe des catéchistes.
- Accompagner les personnes qui hésitent à s'engager en proposant des initiatives adaptées à la situation (visite de classe, présentation des parcours, de la formation et de l'engagement, etc.).
- Accompagner les nouveaux(elles) catéchistes, favoriser leur insertion et le développement de leurs compétences (visite de classe, parrainage par une personne expérimentée, etc.).
- S'assurer que les catéchistes participent avec régularité aux formations du Service catéchèse et jeunesse, gérer les demandes de dispenses, veiller au respect de la charte des catéchistes.
- Repérer les catéchistes en difficulté et leur proposer un accompagnement adapté à la situation (discussion, formation, accompagnement personnalisé par le Service catéchèse et jeunesse, etc.).
- Conseiller les catéchistes, favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques, solliciter le Service catéchèse et jeunesse pour les questions de méthodologie, de pédagogie, de théologie.
- Dialoguer avec les formateurs(trices) du Service catéchèse et jeunesse pour régler les questions bilatérales (questions reçues, points d'attention, soutien à apporter, etc.).
- Rencontrer les catéchistes professionnelles une fois par année pour relire leur engagement, passer en revue leur cahier des charges et établir les perspectives pour la prochaine année pastorale.

Fribourg, juillet 2026

¹ Le responsable direct est le curé, qui remet un cahier des charges spécifiant les tâches à accomplir dans l'unité pastorale. Le présent cahier des charges, qui peut être partagé entre plusieurs personnes, énonce les tâches générales liées au Service catéchèse et jeunesse.